



CESAM



— LE RENDEZ-VOUS
PARISMAT

MARCHÉ FRANÇAIS DE L'ASSURANCE MARITIME, TRANSPORTS ET AVIATION

Conditions Générales de Vente 2025

Entre le Comité d'Études et de Services des Assureurs Maritimes et Transports (CESAM), Groupement d'Intérêt Économique dont le siège social est situé 11-15 rue Saint Georges – 75009 Paris, immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 351030200, représenté par Monsieur Pascal DUBOIS en qualité de Directeur Général

ci-après dénommé le « CESAM ».

D'une part,

Et la personne physique ou morale procédant à l'achat de services de la Société, ci-après dénommé « le Client ».

D'autre part, il a été exposé et convenu ce qui suit

Le CESAM au travers de la plateforme internet www.cesam.org offre contre rémunération exclusivement à destination de Clients, la possibilité de participer au congrès du Rendez-Vous ParisMAT, ci-après dénommé le Congrès.

Le Client a rempli en ligne un bulletin d'inscription qui décrit les Conditions Particulières de Vente, ci-après dénommées les « CPV », conformément aux présentes Conditions Générales de Vente, ci-après dénommées « CGV ».



CESAM

Article 1. Objet

Les présentes CGV s'appliquent à toutes les commandes passées via le site internet du CESAM www.cesam.org, ci-après « dénommé le « Site » ».

Le Client déclare être en mesure de contracter légalement en vertu des lois françaises.

Les présentes CGV indiquent les droits et obligations du CESAM et du Client, ainsi que les mentions obligatoires destinées aux Clients professionnels et particuliers.

Les présentes CGV sont opposables au Client qui reconnaît, en cochant la case prévue à cet effet, en avoir eu connaissance et les avoir acceptées sans réserve avant de passer la commande.

Pour toutes questions, le CESAM peut être joint par email via l'adresse rendez-vous@cesam.org.

Le CESAM se réserve la possibilité de modifier les présentes CGV, à tout moment par la publication d'une nouvelle version sur son site internet.

Les CGV applicables sont celles étant en vigueur à la date du paiement (ou du premier paiement en cas de paiements multiples) de la commande.

Article 2. Inscription

L'inscription au Congrès est ouverte en ligne sur le site internet www.cesam.org.

Pour toute demande de participation au Congrès, le Client doit formaliser son inscription via le site du CESAM en procédant à son inscription en ligne. Dès réception de son inscription, le Client reçoit automatiquement par email son bulletin d'inscription.

Article 3. Prix

Les prix sont indiqués en euros, toutes taxes comprises, sur le bulletin d'inscription du site. Les taxes sont calculées selon le taux en vigueur en France métropolitaine au jour de la validation de la commande.

Toutes les commandes, quelle que soit leur provenance, sont facturées et payables en euros uniquement.

Les prix indiqués sont modifiables à tout moment sans préavis. Toutefois, les commandes sont facturées sur la base des prix en vigueur à l'enregistrement de la commande.

L'inscription ne sera considérée comme définitive qu'au paiement complet du prix.

Le bulletin d'inscription n'est pas échangeable, ni remboursable. Toute revente à titre onéreux est interdite.



CESAM

Les frais de télécommunication nécessaires à l'accès au site du Vendeur sont à la charge du Client.

Article 4. Paiement et modalités de paiement

Le paiement s'effectue par carte bancaire (Carte Bleue, Visa, Mastercard) ou par virement.

Au moment du paiement, le Client est redirigé sur le site de la banque en ligne LCL. Il doit alors indiquer le numéro de sa carte, ainsi que sa date de validité et les trois chiffres du cryptogramme figurant au dos de celle-ci, directement dans la zone prévue à cet effet (saisie sécurisée par cryptage SSL). Une fois le paiement lancé par le Client, la transaction est immédiatement débitée après vérification des informations.

Conformément à l'article L. 132-2 du Code monétaire et financier, l'engagement de payer donné par carte est irrévocable. En communiquant ses informations bancaires lors de la vente, le Client autorise le Vendeur à débiter sa carte du montant relatif au prix indiqué. Le Client confirme qu'il est bien le titulaire légal de la carte à débiter et qu'il est légalement en droit d'en faire usage. En cas d'erreur, ou d'impossibilité de débiter la carte, la Vente est immédiatement résolue de plein droit et la commande annulée.

Article 5. Retard de paiement

Conformément à l'article L.441-10 du Code de commerce, en cas de retard de paiement, une indemnité forfaitaire de 40€ sera facturée et la procédure de recouvrement du Vendeur sera mise en place.

Si les frais de recouvrement effectivement engagés dépassent ce montant, le Vendeur se réserve le droit de demander une indemnisation complémentaire sur justification.

En cas de défaut de paiement dans le délai prévu dans la procédure de recouvrement du Vendeur, ce dernier se réserve le droit de saisir et adresser la facture non acquittée à un cabinet spécialisé dans le recouvrement des créances, conformément à ladite procédure.

Article 6. Livraison

La tenue de la manifestation est réputée être la livraison de la commande.

Si le Client ne pouvait pas être disponible pour participer au Congrès, objet de sa commande, il lui reviendrait de faire son affaire d'un éventuel remboursement, le cas échéant par la souscription d'une assurance annulation ad hoc. Le CESAM ne serait en aucun cas tenu à un tel remboursement, à l'exception du cas prévu à l'article 7 des présentes CGV.



CESAM

Article 7. Droit de rétractation

7.1 Professionnels

Conformément à l'article L221-28-12 du nouveau Code de la consommation, aucun droit de rétractation n'est prévu pour le Client.

7.2 Particuliers

Conformément à l'article L.221-18 du Code de la consommation, le Client dispose d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de la conclusion de la commande. Pour exercer ce droit, le Client doit notifier sa décision au Vendeur par email à l'adresse suivante : rendez-vous@cesam.org ou par courrier à l'adresse suivante CESAM - 11-15 rue Saint Georges – 75009 Paris.

Article 8. Report et remboursement

En cas de survenance des circonstances externes à la volonté du CESAM, le Congrès ne sera en aucun cas annulé mais reporté. Le Client doit donc conserver son bulletin d'inscription et preuve de l'achat et il restera valable pour le Congrès prochain.

Aucun remboursement ne sera versé par le CESAM en cas de report du Congrès.

En cas d'annulation par le Client notifiée au CESAM au plus tard dans un délai de 30 jours avant le Congrès, un remboursement des frais d'inscription pourra être envisagé.

En cas d'annulation par le Client notifiée au CESAM au plus tard dans un délai de 15 jours avant le Congrès, un remboursement à hauteur de 50% des frais d'inscription pourra être envisagé.

En cas d'annulation par le Client au-delà de ce délai de 15 jours avant le Congrès, aucun remboursement ne pourra intervenir.

Pour toute question relative à un remboursement, le Client peut contacter le service dédié à l'adresse email suivante : rendez-vous@cesam.org

Article 9. RGPD

Le CESAM traite toutes les informations concernant sa clientèle avec la plus stricte confidentialité.

Lors de la commande, seules sont demandées les informations indispensables (nom, prénom, métier, entreprise, adresse postale, email) pour un traitement efficace et un suivi attentif de l'inscription. Ces données saisies en ligne sont enregistrées sur un serveur sécurisé et sont immédiatement cryptées.



CESAM

Toutefois, le Client est informé et accepte que ses coordonnées (nom, prénom, métier et entreprise,) soient publiées sur le site du CESAM sous la rubrique « Liste des participants », et que ses données personnelles (nom, prénom, métier et entreprise) soient publiées dans l'application mobile du rendez-vous ParisMat afin de permettre aux autres participants de le contacter.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, le Client dispose d'un droit d'accès, d'opposition et de rectification des données le concernant en contactant le CESAM à l'adresse suivante CESAM, 11-15 rue Saint Georges, 75009 Paris.

Les marques, noms de domaines, produits, logiciels, images, photos, vidéos, textes ou plus généralement toute information objet de droits de propriété intellectuelle sont et restent la propriété exclusive du Vendeur. Aucune cession de droits de propriété intellectuelle n'est réalisée au travers des présentes CGV. Toute reproduction totale ou partielle, modification ou utilisation de ces biens pour quelque motif que ce soit est strictement interdite.

Article 10. Exclusion de responsabilité

Le CESAM ne saurait être tenu pour responsable de l'inexécution du contrat, si elle est imputable au Client, en cas de force majeure, de fait imprévisible et insurmontable ou du fait d'un tiers au contrat.

Aucune des parties ne sera considérée comme ayant manqué à ses obligations prévues au Contrat lorsque leur exécution est objectivement et absolument retardée, entravée ou empêchée par un cas de force majeure telle que définie par la jurisprudence française et conformément à l'article 1218 du Code civil ou, tout événement indépendant de la volonté de la Partie affectée et échappant à son contrôle raisonnable empêchant l'exécution de son obligation par le débiteur, y compris mais sans s'y limiter, les catastrophes naturelles, les actes de guerre, les grèves, les actes de terrorisme, les pannes de réseau ou de communication, les réglementations gouvernementales ou une décision administrative interdisant la tenue d'évènements tels que ceux objets du Contrat.

Par ailleurs, les informations relatives aux participants (titres, appellations, fonctions...) et les images des articles présentés dans les bases de données du site www.cesam.org et sur l'application mobile ont été saisis d'après des informations communiquées au CESAM, et ne saurait engager sa responsabilité à ce titre.

Article 11. Litige – Droit applicable et compétence juridictionnelle

Les ventes en ligne réalisées via le site internet du CESAM www.cesam.org ainsi que l'interprétation des présentes CGV et des CPV sont régies exclusivement par le droit français.

En cas de traduction et de contradiction avec une autre langue, seule la version française fera foi.

En cas de litige, le Client doit s'adresser en priorité au CESAM par email au rendez-vous@cesam.org ou par courrier à l'adresse suivante CESAM - 11-15 rue Saint Georges – 75009 Paris.



CESAM

Le Client et le CESAM s'efforcent de résoudre le litige par la voie l'amiable qui sera soumis au règlement de médiation du Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (CMAP) auquel le Client et le CESAM acceptent adhérer.

A défaut d'accord amiable, les tribunaux de Paris seront les seuls compétents pour connaître du litige.

Article 12. Droit à l'image

Dans le cadre du Congrès, des photographies et vidéos pourront être réalisées (salles de conférences, lieux d'exposition, espaces extérieurs, cocktail).

En validant son inscription et en participant au Congrès, le Participant autorise expressément et à titre gratuit l'Organisateur et ses prestataires dûment mandatés à capter, fixer, reproduire et diffuser son image sur tout support, notamment photographique et audiovisuel, en tout format, intégralement ou par extraits, et ce, pour les finalités suivantes :

- Promotion et communication autour du Congrès (notamment sur les sites internet, réseaux sociaux, supports imprimés, presse et tout autre média) ;
- Archivage et valorisation des éditions passées du Congrès.

Cette autorisation est consentie pour une durée de 5 ans et pour une diffusion dans le Monde entier.

L'Organisateur s'engage à ne pas utiliser l'image des Participants d'une manière qui porterait atteinte à leur dignité ou à leur vie privée.

Conformément aux dispositions légales en vigueur, le Participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et de retrait de son image. Pour exercer ce droit, une demande écrite devra être adressée à rgpd@cesam.org

Article 13. Acceptation du client

En cliquant sur le bouton « Valider » - « Commande avec obligation de paiement », le Client déclare accepter la commande et l'intégralité des présentes CGV.

Les données enregistrées par le CESAM sur le site www.cesam.org pourront constituer une preuve des opérations et des transactions financières effectuées par le Client.

Pour toutes questions, vous pouvez contacter : Pascal DUBOIS – pdubois@cesam.org ou Mathilde DOCQUIERT – mdocquiert@cesam.org – +33 (0)1 58 56 96 00.